



## SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 30 OCTOBRE 2013 - 19H00

### COMPTE RENDU

Date de convocation du Conseil Municipal : 25 octobre 2013

**Présents :** M. LAGRANGE Georges - Mme FAVRE Annie - M. BRAIZE Alain - M. MUFFAT Michel (La Ranche) - M. MUFFAT Michel (La Glière) - M. PEERSMAN André - M. GAILLARD Fabrice - Mme DUMAS Claudine -

**Absents ou excusés :** M PERSIN Franck - Mme. TSCHOFEN Béatrice - Mme LAVERY Joséphine - M. RICCI Pierre - Mme LANVERS Édith

**Procurations :** M. RICCI Pierre à M. MUFFAT Michel (La Glière)  
Mme LANVERS Édith à Mme FAVRE Annie

**A été élu(e) secrétaire :** M. PEERSMAN André

## 2 APPROBATION DERNIER COMPTE RENDU :

Une erreur dans le dernier compte rendu :

Urbanisme : Concernant la vente des concession aux "Brochoux", la concession exclue de cette possibilité est "l'Abricotine" et non "le Refuge des Brochoux"

## 3 COMPTE RENDU DES COMMISSIONS

### \* Conteneurs semi enterré ( ordures ménagères)

L'implantation des nouveaux conteneurs semi enterrés se poursuit dans les différents endroits prévus sur la Commune. A compter du 1er décembre, les conteneurs à roulettes seront enlevés, au profit des nouveaux points de collectes. Il est demandé à chaque habitant de respecter ces nouvelles modalités et de laisser les points de collectes propres.

### \* Remerciement Mairie de Châtel :

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal, d'un courrier de Monsieur le Maire de Châtel, suite à la mention de soutien du conseil municipal, au projet de piscine, porté par cette dernière.

## **FINANCES - PERSONNELS**

### **DM 01 "Budget principal"**

Le Conseil Municipal adopte la décision modificative suivante :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DEBIT	CREDIT	DEBIT	CREDIT
Cpt 73925 : + 20 000,00 €	Cpt 752 : + 20 000,00 €	Cpt 2313-55 : -40 000,00 €	cpt 021 : - 40 000,00 €
Cpt 6574 : + 40 000,00 €			
Cpt 023 : - 40 000,00 €			
<b>20 000,00 €</b>	<b>20 000,00 €</b>	<b>-40 000,00 €</b>	<b>-40 000,00 €</b>

### **Afu des "Granges"**

Pour permettre à la Commune de payer le solde de sa participation, aux travaux de viabilisation de "l'AFU des Granges", dont elle est membre, le Conseil accepte l'inscription d'une somme de 40 000,00 €, pour cette opération, dont 20 000,00 € étaient provisionnés dans le cadre du budget 2013.

Monsieur le Maire rappelle, que les frais d'achat des terrains et des travaux de viabilisation supportés par la Commune, seront couverts par la vente des terrains.

Concernant les travaux, la réception a été effectuée.

### **Frais de secours sur piste :**

Le Conseil Municipal, accepte les tarifs des ambulances pour la saison 2013/2014, soit : 140,00 € TTC.

Concernant la convention entre la SERMA et la Commune, pour la réalisation des prestations de secours sur piste, cette dernière va être modifiée, pour faire suite à une réunion entre les Communes de Montriond, Morzine et la Perception. Cette nouvelle convention sera présentée lors du prochain conseil municipal.

### **Prolongation contrat CDD :**

Le Conseil Municipal, accepte la prolongation d'un contrat en CDD, pour les services techniques jusqu'au 14 décembre, pour tenir compte des besoins du service.

### **Renouvellement CDD, agent salle polyvalente :**

Le Conseil Municipal accepte, le renouvellement pour un an, du CDD pour le poste de gestion de la salle polyvalente du lac.

### **Point financier :**

La commission "finances", présente au Conseil Municipal, un point des finances de la Commune, d'où ressort quelques dépassement en dépenses de fonctionnement, notamment, pour la gestion de la salle polyvalente, liés aux problèmes de chauffage, une baisse des dotations versées par l'État et de ses compensations, mais une redevance des remontées mécaniques supérieure aux prévisions, suite à une bonne saison.

Chaque commission, doit pour le 15 décembre, faire remonter à la commission, les projets d'investissements 2014.

### **Bilan financier des feux du lac :**

Le coût des feux du lac, hors valorisation du personnel communal, s'élève à 49 000 € HT, pour un prévisionnel de 50 000,00 € HT. Ce coût avec valorisation du personnel, **est** estimé à 56 500 € HT.

## **BASE DE LOISIR - SALLE POLYVALENTE**

### **\* Problème chauffage:**

La commission, suit le dossier avec toutes les parties concernées, pour trouver une solution pérenne aux problèmes de surconsommation concernant le chauffage de la salle polyvalente et de la base de loisir.

### **Liaison entre la salle polyvalente et le parking du lac :**

Une étude est en cours avec un chiffrage, pour permettre la réalisation, d'un cheminement, entre le parking du lac et le domaine du baron.

## **URBANISME**

### **Servitude piste de ski de fond - Déclaration d'utilité publique :**

Le Conseil Municipal décide de surseoir à ces 2 hypothèses et de privilégier, la négociation amiable, avec les propriétaires concernés, pour régulariser l'emprise de la piste de ski de fond et le sentier actuellement existant depuis des dizaines d'années entre le Lac et Ardent.

### **Vente emprise concession "le Chaudron"**

Le Conseil Municipal, accepte, la vente de l'emprise de la concession , soit 509 M2 \* 250 ,00 € = 127 250,00 €.

### **Modification concession "Le Petit Lindarets" :**

Le Conseil Municipal, suite à la vente ci-dessus accepte la régularisation de l'emprise de la concession du "Petit Lindarets" (SCI le C'mon), moyennant une redevance annuelle.

### **Lindarets : terrasses d'hiver :**

Un courrier va être adressé à tous les commerçants des "Lindarets", pour que les extensions de terrasses, n'empêchent pas le passage des engins de damage.

## **ECOLE :**

### **Modification des rythmes scolaires :**

La Commune en accord avec les parents d'élèves et les enseignants doit se prononcer avant le 15 décembre, sur les horaires de l'école pour la rentrée 2014, dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires et l'instauration d'activités extra scolaires, à la charge des Communes.

Un point sera fait lors du prochain conseil d'école, pour une validation au prochain conseil municipal.

### **Bilan financier :**

La commission "finances" indique que le coût de l'école, pour l'année scolaire 2012/2013, s'élève pour la Commune à 94 162,12 €.

### **Travaux :**

Les travaux de réfection des faux plafonds et d'électricité, dans le bâtiment de l'école primaire actuellement inoccupé vont être lancés, pour une réalisation cet hiver, ou ce printemps, afin de disposer du bâtiment, pour la rentrée 2014. Si le besoin de réouverture de la 3ème classe se concrétise, avec les nouveaux logements livrés sur la Communes (Hlm près de l'école, Ex PEP 80...).

## **INTERCOMMUNALITE :**

### **\* Nouveau statuts de la SHD :**

Monsieur le Maire donne lecture des nouveaux statuts du "Syndicat Intercommunal Touristique de la Haute Dranse", qui reprendra, au 1 janvier 2014, la compétence "Office du tourisme", portée jusque là part l'OTVA.

Monsieur le Maire, en tant que Président de l'OTVA, ne prend pas part au vote et se retire de l'assemblée.

Le Conseil à l'unanimité des présents ou représentés, se prononce pour cette modification.

### **Nouveau statuts du SIVOM :**

Comme pour le point précédent, Monsieur le Maire donne lecture des nouveaux statuts du SIVOM de la "Vallée d'Aulps", pour tenir compte de la nouvelle CCHC.

Le Conseil à l'unanimité des présents ou représentés, se prononce pour cette modification.

### **SIAC :**

Il est porté à la connaissance du Conseil que la modification des statuts du SIAC a été adoptée, officialisant ses nouvelles compétences : le CEVA et le Très Haut débit.

## **CHEVRERIE DES LINDARETS :**

La commission avec l'aide de la SEA, recherche un nouveau chevrier, pour la saison prochaine, suite au départ du chevrier actuel.

Un point sera fait avec les commerçants des "Lindarets" dès avancement du dossier.

## **DIVERS :**

### **Afu "Ardent :**

Le Conseil Municipal prend note de la demande de rendez-vous de la nouvelle association sur le projet de développement de la zone AU d'Ardent.

Conscient de l'importance de ce dossier pour la commune, le conseil actuel, arrivant en fin de mandat, ne souhaite pas s'engager sur ce dossier.

Il invite donc cette association à reprendre contact avec le prochain conseil, après les élections de mars 2014.

### **Terrain de foot :**

Une réunion s'est déroulée pour ce projet , trois possibilités d'implantations sur la Commune, restent possibles et n'on pas encore été arrêtés.

Avant d'avancer plus sur ce projet, il faudra que la nouvelle CCHC, se prononce sur l'opportunité de ce projet dont le montant est estimé entre 1 200 000,00 e et 1 400 000,00 €

La Commune de Montriond, étudiera sa position sur l'emplacement du futur terrain, une fois l'accord de la CCHC obtenu.

### **Coupes de bois 2014 :**

Le Conseil Municipal, approuve le programme des coupes de bois présenté par l'ONF, pour l'année 2014.

### **Piste de raquette :**

Suite au transfert de compétence, la future CCHC n'assurera plus à compter du 1 janvier, la gestion de la piste. La commune souhaite maintenir cette piste : une solution sera à trouver pour cette gestion : reprise par les services techniques ou par une prestation de la CCHC.

### **Cimetière :**

Les travaux d'arrachage des arbres sont terminés. Une étude sera faite sur l'opportunité d'une nouvelle plantation au printemps.

### **Géoroute :**

Suite aux réserves de réception, le mobilier a été repris, à l'exception des 5 tableaux au lac.

### **Plantations :**

Trois bouleaux, vont être prochainement plantés sur la pelouse de la salle polyvalente, coté petit parking, afin d'améliorer la perspective.

### **Alarme, local ESF et Office du tourisme :**

Pour faire suite aux cambriolages de cet hiver des locaux de l'office du tourisme et de l'ESF, propriété de la Commune, ces derniers envisagent la pose d'un système d'alarme.

La Commune n'étant que propriétaire des murs, ne peut porter ce projet, mais regardera, si elle participe partiellement au financement de cette installation.

### **Centre de secours :**

Monsieur le Maire, fait part au Conseil Municipal, des rumeurs circulant actuellement sur la probable fermeture du centre de secours de Montriond, dans le cadre d'une fusion avec le centre de secours de Morzine.

Monsieur le Maire a adressé un courrier au Président du Service Départemental d'Incendie et Secours (SDIS), pour avoir une position officielle. Le Conseil Municipal, regrette le manque de communication du SDIS sur ce dossier, important pour le village. Même si les élus peuvent comprendre les raisons poussant à cette décision.

Le Conseil Municipal, réaffirme son attachement à la présence et à l'action menées par les pompiers de Montriond, tant au niveau des secours, que dans la vie du village et leur apporte son soutien.

### **Tour cycliste "Pays de Savoie"**

Le Conseil Municipal n'est pas favorable à la proposition d'un sprint au niveau du village, moyennant le versement de 1 500 €, dans le cadre du passage de l'étape Samoens - Châtel.

### **Nom des futurs "HLM Près de l'École".**

Le Conseil Municipal, propose le nom de "Epilobe".

La séance est levée à 22 h 00